

CARTE COMMUNALE

DOCUMENT GRAPHIQUE :
ZONAGE
Echelle 1 / 5000

LEGENDE

- U** Zone U
ditte constructible
Secteur où les constructions sont autorisées.
Un secteur Ua est à vocation économique
Un secteur Ua est à vocation touristique
- Ua** Zone Ua
art. R124-3 du code
d'urbanisme
« Secteur réservé à l'implantation d'activités notamment celles qui sont
incompatibles avec le voisinage des zones habitées »
- N** Zone N
ditte non
constructible
Secteur où les constructions ne sont pas admises à l'exception de l'adaptation,
la refonte, le changement de destination ou l'extension des constructions
nécessaires ou des constructions et installations nécessaires à des équipements
collectifs, à l'exploitation agricole et forestière et à la mise
en valeur des ressources naturelles.



Agence URBAM
2, Rue de la Gare
33620 CAVIGNAC
Tel: 05.57.88.60.73
Fax: 05.57.88.61.02
e-mail: urbam@wanadoo.fr

Georges CHATENAUD
Géomètre-Expert Foncier
Rue de Nostre, BP70
24000 THIBERS
Tél: 05.53.53.03.35 - Fax: 05.53.53.04.75
e-mail: chatnaud.ge@wanadoo.fr

Date: Avril 2009
Dossier: 2009-09

